

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Entre 1979 et 2024, les sections cyclistes d'Aéroports de Paris, l'ASAP et l'ASADP, puis le club AAOC de Wissous ont organisé 20 Paris-Nice Cyclo et deux Paris-Bayonne. Ceci a été le signe d'un retour très positif des participants satisfaits de l'organisation de cette épreuve devenue une classique.

Aussi le Comité d'Organisation, bénéficiant de cette expérience déjà ancienne au niveau de la préparation en amont et de la gestion en temps réel, entouré d'une équipe de bénévoles performants, disponibles et dévoués, a décidé de faire une nouvelle fois rêver les cyclistes avec ce Paris-Nice Cyclo 2024.

Cette 21^{ème} édition ressemblera sans doute aux précédentes. Un parcours différent mais parfois des étapes identiques permettront de satisfaire le plaisir de la découverte ou de rafraichir la mémoire en sillonnant les belles régions de notre France.

Comment sur une telle épreuve ne pas exprimer toutes les Valeurs du Sports que sont le Goût de l'Effort, le Courage, le Dépassement de Soi mais également le Respect, la Discipline et la Solidarité. Ainsi la Convivialité et l'Amitié prendront toute leur place au sein et dans l'entourage du peloton.

*A la lecture de la plaquette de ce 21^{ème} Paris-Nice Cyclo vous vous imprégnez d'informations, d'indications, de conseils et de consignes, bref un **REGLEMENT** qui ne pourra que vous être bénéfique pour réussir ce nouveau défi.*

LE MATIN.

Parcourir le maximum de kilomètres le matin a toujours été l'objectif du Comité d'Organisation et le demeurera afin que la récupération soit optimum pour le peloton. Aussi en règle générale :

- 05H45 Lever*
- 06H15 Petit Déjeuner*
- 07H05 Rassemblement- Emargement*
- 07H30 Départ*

Pour des raisons impératives indépendantes de la volonté des organisateurs, mauvaises conditions météorologiques ou travaux non prévus nécessitant un changement de parcours, ces horaires pourront être modifiés. Ils seront annoncés aux cyclistes la veille, confirmés par affichage dans le hall de réception de chaque hôtel.

LES RAVITAILLEMENTS.

Au départ de chaque étape l'assistance proposera une boisson énergétique. Un véhicule frigorifique transportera tout au long du parcours des boissons rafraîchissantes qui seront servies à des points définis à l'avance annoncés aux cyclistes.

Une collation matinale sera servie sur chaque étape, lieu déterminé et précisé sur le road book en fonction de la distance, du dénivelé et des conditions météorologiques. Le Comité d'Organisation a prévu ce ravitaillement avec un contenu adapté, boissons chaudes, fruits frais, fruits secs, 4 ¼, pain d'épices, chocolat etc.

A mi-étape voire au-delà, un repas complet (entrée, plat de résistance chaud accompagné de sucres lents, fromage et dessert) vous sera servi sous forme de self-service, dans une salle mise à la disposition de l'organisation par la municipalité de la ville accueillant l'épreuve. Un vin de pays, à consommer avec modération, vous sera proposé... suivi d'un café.

Le Comité d'Organisation conseille vivement aux participants de respecter les arrêts aux ravitaillements car la répétition des étapes, les distances et les difficultés du parcours nécessitent de préserver les organismes et de gérer les efforts.

Les horaires des ravitaillements de chaque étape figurant sur le road book, bien qu'indicatifs, sont généralement précis. Il appartiendra à chacun de les respecter.

LE SOIR.

A l'arrivée de chaque ville-étape, un comité d'accueil composé d'élus souhaitera la bienvenue aux participants dans le cadre d'une réception officielle.

En certaines circonstances, les cyclistes devront arriver en peloton pour se rendre au point de rassemblement, d'où une neutralisation en amont précisée sur le road book.

Les élus, autorités locales et autres personnalités se mobilisent pour accueillir le Paris-Nice Cyclo. La présence d'une majorité voire de la totalité des cyclistes et assistants à ces réceptions est donc vivement souhaitée, concrétisant ainsi la reconnaissance et les remerciements des participants envers les représentants de la ville étape.

Si cette réception a été programmée à 18h00, elle est suivie du dîner, servi généralement vers 19h30 dans les hôtels respectifs, sauf information contraire.

Affichés dans le hall des hôtels, ainsi que les menus, les horaires de repas doivent être strictement respectés.

LA DISCIPLINE DU GROUPE, CONSEILS ET DIRECTIVES.

Le départ de chaque étape est donné par un élu de la ville-étape. Par respect vis à vis des municipalités qui se sont très investies dans l'accueil de cette épreuve, le départ sera donné à un peloton groupé.

Dans le cas d'un départ anticipé, initiative personnelle, c'est-à-dire hors encadrement et assistance, le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité d'Organisation, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, devra être informé de toute absence ponctuelle pour cause majeure, d'un voire plusieurs jours, ou d'un abandon. Si tel n'était pas le cas le participant ne pourrait reprendre l'épreuve qu'avec l'aval du Comité d'Organisation.

Aux ravitaillements matinaux et du midi, le Comité d'Organisation demande aux participants de faire preuve d'ordre et de discipline quant au rangement des vélos dans l'enceinte prévue à cet effet. Surveillance de l'enceinte par l'organisation.

Le Comité d'Organisation a obtenu l'aimable concours et l'étroite collaboration des municipalités pour permettre aux participants de se restaurer confortablement en mettant à la disposition de la manifestation une salle dotée de sanitaires.

Le fonctionnement du self-service nécessite la prise d'un plateau, mais aussi sa restitution à la fin du repas afin de limiter la charge de travail des assistants qui sont, rappelons-le, tous bénévoles.

Il sera également demandé aux participants de laisser les tables propres (poubelles mises à disposition avec tri sélectif), la salle et autres lieux, sanitaires et abords des bâtiments, dans un état de propreté exemplaire.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Comité d'Organisation invite chaque cycliste à respecter l'environnement lors de la traversée des villes, villages, hameaux et lieux dits, des parcs régionaux ou autres sites naturels protégés.

Nous souhaitons que toutes ces collectivités jalonnant le parcours, qui apportent le plus souvent leur étroite collaboration, gardent du passage de notre Paris-Nice Cyclo une excellente image, une image de référence pour le sport cycliste.

Le non-respect de l'environnement dûment constaté fera l'objet d'une éventuelle exclusion identique à celle prévue sur le plan sécuritaire.

SECURITE, RESPECT DU CODE DE LA ROUTE.

Sur le parcours, les organisateurs vous rappellent que vous devrez impérativement respecter le code de la route, les autorisations préfectorales nous étant délivrées sous cette condition.

L'itinéraire devra être respecté. Toute initiative personnelle d'emprunter un parcours différent aura pour conséquence l'absence d'encadrement. L'auteur devra en assumer les conséquences en cas de problème grave. Le Comité d'Organisation dégage sa responsabilité en cas d'accident.

Pour des raisons justifiées ou indépendantes de sa volonté, le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou de prévoir un itinéraire bis, aussi, les moyens d'assistance seront mis en œuvre dans ce cas précis.

*Par ailleurs, pour des aspects pratiques voire des raisons de sécurité, les motards de l'organisation peuvent être amenés à vous protéger pour le franchissement d'un passage dangereux ou d'un **STOP**.*

Vous ne devrez pas considérer sa présence comme une protection et encore moins une autorisation tant que le motard ne vous aura pas confirmé clairement par gestes ou indications verbales ou sonores cette protection ou cette autorisation.

*Votre **SECURITE** et celle d'autrui demeurant le principal souci de l'encadrement, celui-ci interviendra pour éviter toute dérive.*

Si une faute grave était constatée sur le plan sécuritaire, le Comité d'Organisation en tirerait les conclusions pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate.

Le Comité d'Organisation dégage sa responsabilité si vous êtes reconnu comme étant l'auteur d'une infraction au code de la route.

Ce Paris-Nice Cyclo qualifié de randonnée cyclosportive se déroule à allure libre. Toutefois, pour maintenir la cohésion du groupe et ne pas pénaliser les assistants, les organisateurs n'accepteront pas que des cyclistes arrivent après l'horaire le plus pessimiste prévu pour chaque étape. Aussi, si tel était le cas, vous seriez invité à ne pas terminer l'étape sur votre vélo mais à bord d'un véhicule de l'organisation.

En ce qui concerne ceux qui arriveraient avant l'horaire le plus optimiste à l'hôtel, ils devront faire preuve de patience, de courtoisie, de compréhension et de respect envers les personnels hôteliers et d'assistance.

Sachez que des aléas peuvent engendrer un retard des camions transportant les bagages, retard auquel l'organisation ne peut malheureusement pas toujours faire face.

En vous inscrivant à cette épreuve, vous avez accepté sans réserve de suivre les directives en matière de sécurité données par le Comité d'Organisation lors des briefings. Ne pas les respecter vous rendra seul responsable des événements qui pourraient en découler.

Le Comité d'Organisation a autorisé, à titre exceptionnel, quelques voitures personnelles d'accompagnement. Celles-ci n'étant pas intégrées au parc des voitures officielles, bien que siglées, elles devront se positionner de façon à ne pas gêner le bon déroulement de l'épreuve et la progression des cyclistes. L'utilisation des feux de détresse, strictement réglementée par le Code de la Route, ne sera pas autorisée car source d'accident lors de dépassement ou de changement de direction. Ces voitures devront rouler en feux de croisement.

Le Comité d'Organisation dégage sa responsabilité en cas d'accident.

L'HOTELLERIE.

Les cyclistes désirant être hébergés la nuit du 11 au 12 juin 2024 à Fontainebleau, ou la nuit du 13 au 14 juin à Aix-Les-Bains, doivent le préciser sur le dossier d'engagement.

Les organisateurs se sont efforcés de répartir les cyclistes et assistants dans les hôtels en tenant compte :

- de leurs souhaits*
- des affinités de chacun*
- des clubs représentés*
- de la capacité et du confort des établissements hôteliers*

Les répartitions ne pourront être modifiées à l'initiative des participants. Les noms des hôtels seront communiqués aux participants avant le départ et cette répartition définitive ne pourra être remise en cause, sauf indication contraire, pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Si le nombre de chambres individuelles demandé est inférieur au nombre de chambres individuelles offert au niveau du parc hôtelier de la ville étape, il se peut que des participants seront invités à partager leur chambre. Le Comité d'Organisation sera amené dans ce cas à opérer un remboursement.

Sachez que le Comité d'Organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour limiter toute gêne éventuelle. Dans le même esprit, toute difficulté rencontrée, toute modification souhaitée si justifiée, devra faire l'objet d'une information auprès du responsable désigné par le Comité d'Organisation, seul habilité à résoudre les problèmes de cet ordre. Son contact vous sera communiqué.

Afin de permettre un contrôle par le Comité d'Organisation, chacun devra impérativement décliner son identité à la réception. Lors d'une arrivée massive, vous

dominerez votre fatigue et ferez preuve de calme, de patience, de sérénité et de courtoisie, vis-à-vis des organisateurs et des personnels des hôtels.

Rangement des vélos dans le local prévu à cet effet.

Les massages avec des produits odorants ne devront pas être pratiqués dans les chambres mais exclusivement dans les salles mises à votre disposition ou à l'extérieur. Les hôteliers et les organisateurs apprécieront votre arrivée discrète, les chaussures à la main, les parquets et moquettes étant « allergiques » aux cales.

Une permanence médicale se tiendra chaque jour dans un hôtel. Le nom de cet hôtel et les horaires de la permanence vous seront indiqués par un affichage à la réception dans chaque hôtel. A la seule demande du médecin le véhicule Croix Rouge assurera si nécessaire le transfert des patients vers cette permanence.

N° de Tél. : à confirmer

Une permanence de l'assistance technique sera effective chaque jour également dans un hôtel, information affichée à la réception dans chaque hôtel.

Si des participants invitent des personnes, ils devront le signaler au préalable au Comité d'organisation et régler le prix du repas auprès de la trésorière Christine PIPPO ou auprès de l'hôtel ou du restaurant.

LES BAGAGES :

Chaque participant devra identifier son ou ses bagages - 1 valise et 1 sac maximum - avec les étiquettes qui lui seront remises avant le départ comportant les informations suivantes : Nom - Prénom - Club - N° de la plaque de cadre – Liste des hôtels.

Chaque matin il les déposera à l'endroit correspondant à l'hôtel où il sera hébergé le soir à l'étape. Sachez qu'une bonne identification facilitera la tâche de nos assistants et évitera tout litige.

Les emplacements de chaque hôtel, prévus pour y déposer vos bagages, seront clairement délimités et identifiés afin d'éviter toute confusion et donc toute recherche de bagage à l'étape.

Attention au poids de vos bagages, vous allègerez le travail de nos chauffeurs, eux aussi bénévoles, les malles et autres cantines étant refusées.

ATTENTION :

Les bagages chargés ne seront plus accessibles pendant l'étape les camions empruntant un itinéraire différent. L'organisation décline toute responsabilité pour tout objet ou tout bagage perdu si la perte n'est pas de son fait. Il est rappelé que les housses transportées dans les camions ne seront pas accessibles avant l'arrivée à Nice.

VOTRE COMPORTEMENT GENERAL :

Il est de la responsabilité de chacun de laisser une excellente image du passage de ce PARIS - NICE Cyclo 2024. Il y va de la notoriété de l'épreuve et du club organisateur l'AAOC de Wissous. Tout manquement se verra être sanctionné par la Direction de l'épreuve, la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate.

Pour tout problème IMPORTANT prendre contact avec le Comité d'Organisation :

<i>André LEROUX</i>	<i>06 79 42 32 81</i>	<i>A CFM</i>
<i>Bernard MALLEVILLE</i>	<i>06 10 01 82 65</i>	<i>A CFM</i>
<i>Christine PIPPO</i>	<i>06 82 07 70 19</i>	<i>A CFM</i>